

Association pour le Développement de l'Internet en Pharmacie

Assemblée générale REIMS Le 20 mai 2015

Agnès Bobay-Madic, présidente



Assemblée Générale

Bienvenue!!

- Merci de remplir la feuille de présence
- Point sur les absents et les pouvoirs
- Ordre du jour :
 - AG extraordinaire :
 - ☐ Révision des statuts (suite et fin)
 - Révision du règlement intérieur
 - > AG Ordinaire:
 - □ Bilan moral et financier
 - Orientations futures



Révision des statuts

Cette révision a débuté lors de l'AGE du 23/11/2014.

- Article 6: admission
- Ancien article: Peut faire partie de l'Association toute personne physique ou morale dont la candidature est agréée par le Conseil d'Administration, dont la décision est discrétionnaire et n'a pas à être motivée.



Révision des statuts

Article 6: admission

Proposition d'ajout, à la suite de l'article :

Tout pharmacien ayant une activité dans un établissement de santé ou retraité d'un établissement de santé (public, privé, francophones européens et suisses, établissements médico-sociaux, centrales d'achats) ou tout étudiant en pharmacie peut être adhérent à l'ADIPh sur présentation d'un justificatif (numéro d'ordre, attestation, contrat de travail, certificat de scolarité).

L'adhésion n'est pas possible pour les Pharmaciens inspecteurs de santé publique.

Pour tous les autres cas, le candidat peut demander son adhésion et le Conseil d'Administration de l'ADIPh étudiera la demande au cas par cas (notamment en cas d'activités multiples).



Révision des statuts

Article 13 : Assemblée Générale Ordinaire

Ancien article / propositions de modifications :

[...] Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par courriel par les soins de toute personne habilitée par le Conseil d'Administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur. [...]



Révision des statuts

· Art. 14 : Assemblée Générale Extraordinaire

Ancien article / propositions de modifications :

Si besoin est, sur avis du Conseil d'Administration, ou sur la demande de la moitié plus un des membres, le président convoque une Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités définies par le règlement intérieur les membres de l'Association, par courriel et quinze jours au moins avant la date fixée.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'au cours de cette Assemblée.

Le président, assisté des membres du Conseil d'Administration préside l'Assemblée.



Révision des statuts

- ⇒ Vote des modifications des articles
 - Article 6
 - Article 13
 - Article 14



Révision du règlement intérieur

Objectifs: Mise en cohérence avec les statuts + mise à niveau par rapport à la réglementation actuelle

Proposition d'ajout : phrase d'introduction
L'adhésion à l'ADIPh suppose l'acceptation du présent
règlement intérieur.



Révision du règlement intérieur

Proposition d'ajout de l'article suivant

ARTICLE 1: Exclusion pour motif grave

1.1. Notion de motif grave

Au sens de l'article 8 des Statuts, le motif grave susceptible de justifier l'exclusion vise tout comportement d'un membre portant atteinte aux intérêts de l'association ou à son fonctionnement.

À titre d'exemples et de manière non-exhaustive, constituent des motifs graves :

- Le fait de ne pas respecter la confidentialité par la diffusion de messages en dehors des membres de l'ADIPh
- Le fait d'adresser à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à divers membres de l'Association des correspondances mettant en cause l'honneur ou la réputation de membres de l'Association ou de tiers, qui plus est lorsqu'un tel comportement est persistant et volontairement provocant, voire menaçant
- Le fait de ne pas respecter les bonnes pratiques de messagerie diffusées à l'adresse suivante : http://www.adiph.org/hospitaliers/listes-de-messagerie/bonnes-pratiques
- Le fait de contourner le rejet par le modérateur de la publication d'un texte sur les listes de diffusion en utilisant les adresses de l'annuaire des adhérents



Révision du règlement intérieur

Proposition d'ajout de l'article suivant (suite)

ARTICLE 1: Exclusion pour motif grave

1.2 Procédure d'exclusion pour motif grave

Le Conseil d'Administration notifie par lettre recommandée avec avis de réception au membre dont l'exclusion est envisagée les faits qui lui sont reprochés, le cas échéant de manière documentée, et leur sanction possible, l'invitant à faire parvenir par écrit au Conseil d'Administration, dans un certain délai, ses moyens de défense, le cas échéant de manière documentée.

Après le délai nécessaire à l'examen du dossier, le Conseil d'Administration notifie sa décision à l'intéressé par lettre recommandée avec avis de réception.



Révision du règlement intérieur

ARTICLE 2 : Organisation des élections au Conseil d'Administration

2.1. Procédure des élections

L'ADIPh procède tous les 3 ans (2012, 2015, 2018..) au renouvellement des membres de son conseil d'administration [...]

Proposition d'ajout de la phrase :

Un vote électronique est ensuite organisé, garantissant fiabilité des résultats et anonymat des participants.



Révision du règlement intérieur

Proposition de modification de l'article suivant : mise en place du vote électronique

2.1. Calendrier des élections (à titre indicatif) :

Mai : Envoi d'un appel à candidatures sur la liste de messagerie de l'ADIPh.

Fin juin : Date limite d'envoi des candidatures (la date d'envoi de l'email faisant foi). La liste des candidatures recevables est arrêtée par le bureau de l'association à l'issu de cette période.

Mi-septembre:

- Mise à disposition des lettres de motivation de tous les candidats sur le site www.adiph.org
- Envoi d'un mail à tous les membres actifs à jour de cotisation précisant les modalités de vote électronique

Fin septembre : Clôture des votes électroniques

Octobre : Dépouillement en présence des membres actifs et des candidats qui le souhaitent (en informer le (la) président(e)). La proclamation des résultats est faite aussitôt par la présidente sur la liste de messagerie de l'ADIPh.



Révision du règlement intérieur

- ⇒ Vote de l'ajout de l'article 1
- ⇒ Vote des modifications de l'article 2

Clôture de l'AG Extraordinaire



Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral 2014:

- Bilan administratif et d'activité
- Bilan site web : activités et statistiques
- Bilan messagerie



Bilan administratif et d'activité

- 1 Assemblée Générale (depuis 6 ans : à Hopipharm en mai)
- Réunions des membres du CA
 - √ 1 conférence téléphonique par mois (sur Gotomeeting)
 - ✓ 2 rencontres (1 en mars/avril 1 en septembre / octobre)
 - Couplées à une journée de formation

	Nombre d'AG	Nombre de CA
2011	1 (Nantes)	5 (dont 4 tel)
2012	1 (Lille)	10 (dont 9 tel)
2013	1 (Lyon)	10 (dont 9 tel)
2014	1 (La Rochelle)	13 (dont 12 tel)



Bilan administratif

Temps passé par les bénévoles du CA

(en heures/mois – sur la base des 12 derniers mois – mai

ACTIVITE 2014 PROPERTY 15 2015				
ACTIVITE	HEURES/Mbis-010)			
Maintenance et évolution du site	43			
Réunions téléphoniques et présentielles	35			
Mise à jour des pages du site	6			
Modération listes de messagerie	21			
Gestion quotidienne utilisateurs (inscriptions/questions/etc)	40			
Organisation/ management/ secrétariat	4			
Modération wiki	2			
Rédaction wiki	30			

Valorisation:
salaire de 35 € / h
+ 35 € de charges
sociales
=> 152 000 €
annuels



Bilan administratif et d'activité

Conflit avec un adiphien

- Exclusion pour faute grave par le CA
- Menaces de plaintes (tribunaux de grande instance et pénal, ordre des pharmaciens) et plainte à la CNIL
- Messages injurieux
- Création de comptes multiples avec usurpation d'identité pour avoir accès aux petites annonces
- Demande de conseil auprès d'un avocat
- Le CA décide de revoir statuts et règlement intérieur



Bilan administratif et d'activité

- Révision des statuts en novembre 2014
 ⇒ finalisation en mai 2015 avec révision du règlement intérieur
- Changement du siège social (Morbihan ⇒ Calvados)
 ⇒ finalisation en mai 2015
- Stand ADIPh au congrès Hopipharm (La Rochelle): pour la 4^{ème} fois consécutive, avec 9 membres du bureau (un record)
- Participation à une AG de la FNSIP (Fédération nationale des Syndicats des Internes en Pharmacie) à Rennes



Bilan site web: activité

- > Point administratif et technique
- > Système d'inscription
- > Système des petites annonces d'emploi
- > Wiki-ADIPh
- **Posters**
- > Hébergement des associations



Bilan site web: activité

Bilan administratif et technique

- Sous-traitance de la maintenance à la société W3c2i (Grenoble)
- Certification HON reconduite jusqu'en juillet 2015
- L'ADIPh®, le WikiADIPh® et ADIPhORA® deviennent une marque déposée
 - ✓ Enregistrement au BO de la propriété industrielle du 25/4/2014 sur les classes 38,41 et 44 : informatique, santé et pharmacie
 - ✓ Pour une durée de 10 ans ⇒ 31/12/2023



Bilan site web: activité

Nouveau système d'inscription

- Finalisation + résolution de bugs
- Gestion plus aisée pour les trésoriers
- Rappels de cotisation personnalisés (mails automatiques)
- Cotisation valable sur une année « glissante » et non civile
- Plus d'autonomie des adhérents (gestion personnalisée des abonnements aux listes de discussion)



Bilan site web : activité

Nouveau système - petites annonces d'emploi :

- Développement => <u>finalisation prévue en 2015</u>
- Principes :
 - ✓ Consultation possible sur le site (nécessite une connexion service gratuit)
 - ✓ Suppression des restrictions pour l'inscription au service
 - Possibilité de choisir le mode de réception des annonces : consultation sur le site mail
 - ✓ Possibilité de personnaliser les critères de réception (ex : uniquement les offres d'emploi de pharmacien remplaçant sur la région ouest)



Bilan site web: activité

<u>WikiADIPh</u>

Réservé aux adhérents (connexion obligatoire)



- Le meilleur des échanges sur les listes de discussion
 - ✓ compilées dans des fiches
 - ✓ deux rédacteurs : Stéphan Garcia Centre de documentation des HCL et Dominique Piettre
 - ✓ Puis validées par minimum deux relecteurs



Bilan site web : activité









Bilan site web : activité

WikiADIPh: Un exemple de fiche

	& amadic Mes discussions					
	Article Discussion Lire Anciennes révisions S'abonner à la page Q					
W.V.	WikiADIPh : le wiki de l'ADIPh					
Navigation	Piste: • Législation • Stupéfiants apportés par les patients					
	Vous êtes ici: Accueil » Législation » Stupéfiants apportés par les patients					
▶Généralités ▶Hygiène Stupéfiants apportés par les patients						
▶Législation ▶Médicaments	▶Législation ▶Médicaments Comment gérer les stupéfiants apportés "légalement" ou non, par des patients hospitalisés?					
▶Qualité ▶Stérilisation	Des adiphiens ont soulevé la question de la gestion de stupéfiants éventuellement apportés par des patients au moment de leur hospitalisation : les administrer ? Les stocker puis les remettre au patient à sa sortie ?					
ADIPh.org						
Contact	Quel lieu de stockage ? Les détruire ? Quelle traçabilité ?					
Imprimer/exporter	Les retours d'expérience montrent que les pratiques sont variables. Trois cas de figure sont à considérer : (1) médicaments stupéfiants apportés avec une prescription en cours, valide ; (2) médicaments stupéfiants apportés sans prescription ou avec une prescription invalide ; (3) stupéfiants illicites.					
Télécharger en PDF	Si on considère le premier cas, plusieurs pratiques sont décrites :					
Version imprimable	Ces médicaments sont traités par le service comme les autres médicaments apportés par le patient (identifiés, conservés sous clé coffre jusqu'à la sortie en fonction de l'ordonnance					
Boite à outils	de sortie). Il n'y a donc aucun enregistrement particulier.					
Page amont liées	• Les stupéfiants apportés par le patient sont parfois utilisés en attendant une commande (ou le soir et le dimanche pour éviter de déranger l'astreinte) de la même façon que n'importe					
Derniers changements	quel médicament qui n'est pas en dotation dans le service. Sinon, ils sont mis au coffre, en principe avec l'étiquette du patient collée dessus pour qu'ils soient repérables. En cas					
Gestionnaire de médias	d'oubli de cette étiquette, la PUI en colle une avec la mention « stupéfiants » et le nom de l'établissement. Le but est d'éviter toute confusion avec d'autres stupéfiants retournés à la PUI. En parallèle, tous les médicaments apportés par les patients sont cochés dans le logiciel en utilisant la case ad hoc, ce qui fait office de mention expresse du prescripteur. A la					
Site index	sortie du patient, la PUI récupère les produits apportés par le patient non utilisés, entre les stupéfiants dans le registre (les dernières pages sont consacrées aux dons et périmés) et					
Lien permanent	les garde au coffre, à part, en vue d'une destruction. Par contre, si les stupéfiants sont restitués au patient il faut que le prescripteur tienne compte du stock pour dater son					
	ordonnance de sortie.					



Bilan site web : activité



WikiADIPh: statistiques (depuis avril 2013)

	2014
Nombre total d'internautes (visiteurs uniques)	140 / mois
Nombre de sessions	420 / mois
Temps moyen passé sur le site	7 min



Bilan site web : activité



WikiADIPh

100 fiches publiées au 19/5/2015

200 en attente de relecture - validation

Thèmes variés : médicaments - DM - législation

Exemple des meilleures fiches:

- Droit de substitution à l'hôpital
- Indépendance professionnelle du pharmacien
- Prescription hors AMM
- Clozapine et NFS
- Elimination des pacemakers usagés



Bilan site web : activité

Documents collaboratifs sur Wiki

- ✓ Objectifs : utiliser la technologie Wiki pour faire travailler différents volontaires sur des sujets utiles à tous
- ✓ Exemples :
 - Conservation si rupture au froid
 - Médicaments à écraser
 - Conservation après ouverture / après reconstitution
- ✓ Possibilité d'être collaborateur ou relecteur

www.adiph.org

Collaborateurs



emmanuelle caharet@adinh hiz

Bilan site web : activité

Documents collaboratifs sur Wiki

ADIPh : Association pour le Développement de l'Internet en Pharmacie

Date de dernière mise à jour : 09/04/2015

Bon usage des formes sèches



Avertissement : ceci est un document collaboratif, fruit du travail en commun de plusieurs pharmaciens

Vous pouvez apporter votre contribution en laissant un commentaire sur le document

(cliquez sur "commentaires" en haut à droite de votre écran). Les collaborateurs ci-dessous valideront les données et mettront à jour le document

Emmanuelle CARARET

Collaborateurs			Emmanuelle CABARE I	emmanuelle.caparet@adipn.biz
			Philippe SIOUFFI	philippe.siouffi@adiph.biz
SPECIALITES	ECRASEMENT / OUVERTURE	COMMENTAIRE	Administration par sonde naso gastrique	ALTERNATIVE
ABILIFY cpr	non		non	comprimé orodispersible
ACICLOVIR cpr (Arrow)	oui		oui	utilisation préfèrable de Zovirax solution buvable
ACIDE FOLIQUE cpr	oui		oui	
ACTISKENAN gél	ouverture	ne pas écraser le contenu, mélanger avec aliment semi solide	oui	
ACTONEL cpr	oui	à administrer seulement par sonde car risque d'œsophagite	oui	
ADALATE caps	non		non	
ADALATE LP cpr	non		non	
ADENURIC cpr	non		non	
ADIAZINE cpr	oui	goût amer	oui	
ADVAGRAF LP gél	ne pas ouvrir		non	Prograf gélule
AERIUS cpr	non		non	solution buvable
AKINETON cpr	non		non	
ALDACTAZINE cpr	non		non	
ALDACTONE cpr	oui	goût désagréable, mélanger la poudre obtenue dans un liquide	oui	
ALDOMET cpr	oui	administration immédiate car oxydation	oui	
ALEPSAL cpr	oui	difficile à écraser	oui	
ALMOGRAN cpr	non		non	
ALPRESS LP 2,5MG cpr	non		non	Eupressyl 30mg gélule
ALPRESS LP 5MG cnr	non		non	Funressyl 60ma aélule



Bilan site web

Posters

Objectifs:

- ✓ Mettre à disposition, par thème, des posters publiés dans les congrès
- Avec l'autorisation des associations organisatrices :
 - APHO
 - EUROPHARMAT
 - HOPIPHARM
 - -SFPC



Bilan site web : activité

Posters





Bilan site web : activité

Hébergement des associations

sous Wordpress : http://adiph.fr

- Des mises à jour faciles avec un minimum de formation
- Un hébergement indépendant et peu onéreux (60 € par an)
- La possibilité de développer un accès réservé aux utilisateurs





Bilan site web : activité

Hébergement des associations

- Associations régionales
 - 1. APHROC (Pharmaciens Hospitaliers du Centre)
 - 2. <u>APHAL</u> (Pharmaciens Hospitaliers d'Alsace et de Lorraine)
 - 3. <u>ACPRHOS (Pharmaciens Hospitaliers de Poitou</u> Charentes)
 - 4. <u>APHBFC</u> (Pharmaciens Hospitaliers de Bourgogne et Franche-Comté)



Bilan site web : activité

Hébergement des associations

- Autres associations et syndicats
 - 1. <u>ASSIPHAR</u> (Association des Association Nationale des Assistants et Anciens Assistants en Pharmacie Hospitalière)
 - 2. <u>Antarès</u>: Association pour le développement et le rayonnement de la pharmacie hospitalière
 - Infoproximed (programme pilote de visite médicale académique)



4. <u>SNPGH</u> (Syndicat National des Pharmaciens Gérants Hospitaliers)



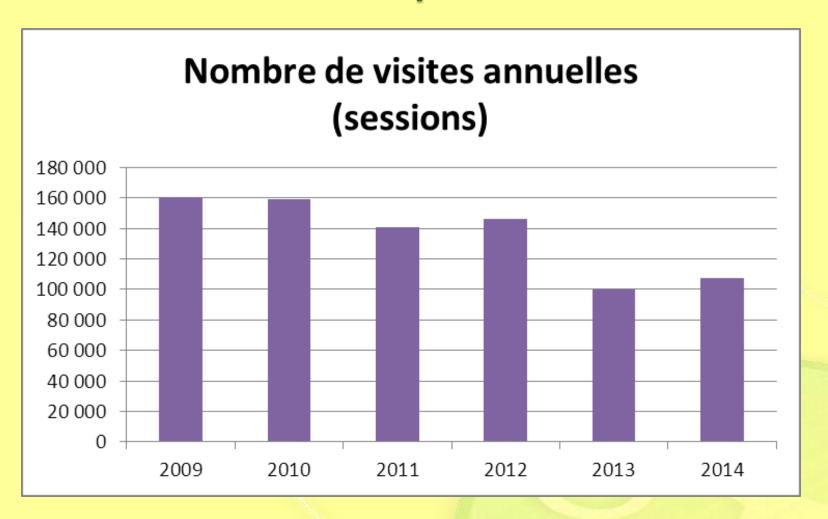
Bilan site web : activité

Hébergement des associations

- Conférences régionales :
 - 1. ConfBasNorm (Basse-Normandie)
 - 2. ConfBZH (Bretagne)
- Club utilisateur
 - 1. CUG: Club Utilisateur de Génois
- Blogues de pharmaciens :
 - 1. Eric Branger
 - 2. Michel Juste (Science, éthique et société)
 - 3. <u>Simon Letellier (Informatique Médicale, TIC & Pharmacie)</u>



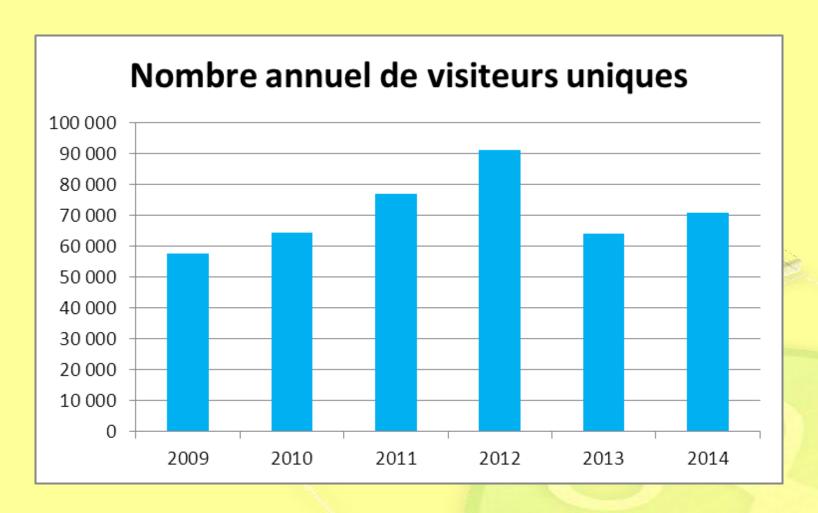
Bilan site web : statistiques



Moyenne journalière des visites : 295 (presque 9000 par mois) +7 % par rapport à 2013



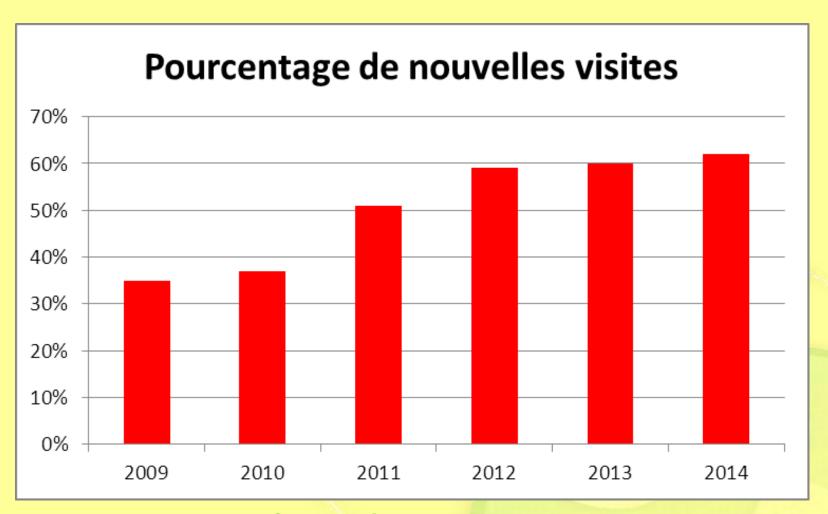
Bilan site web : statistiques



Moyenne journalière des visiteurs uniques : 200 (presque 6000 par mois) +11 % par rapport à 2013



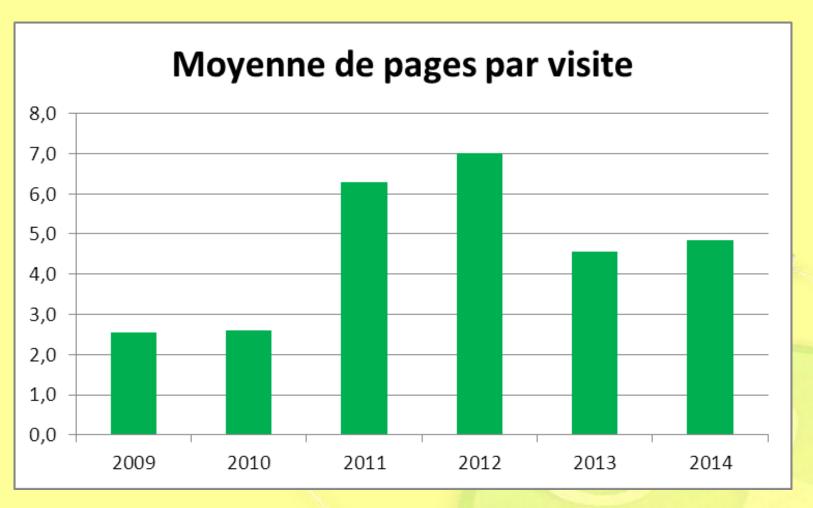
Bilan site web : statistiques



Stabilité depuis 2012



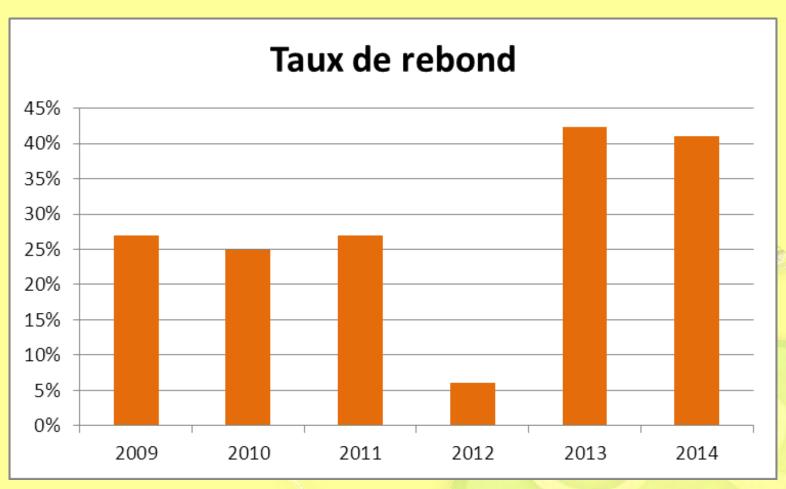
Bilan site web : statistiques



4,9 en 2014 (+6% par rapport à 2013)



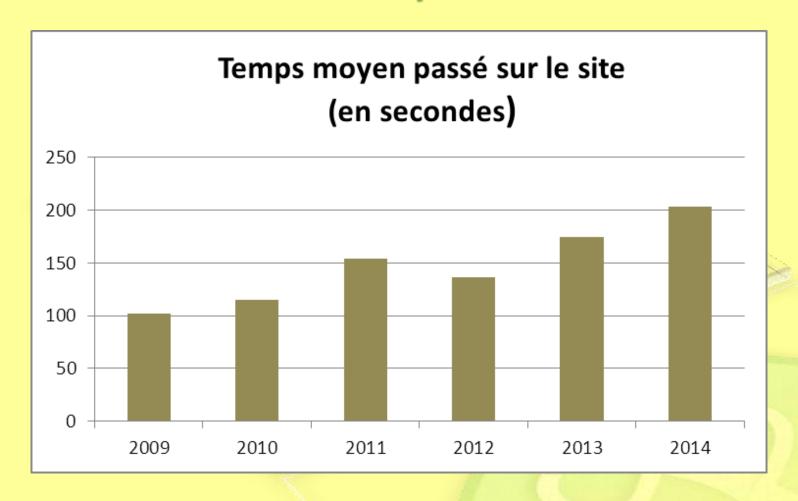
Bilan site web : statistiques



Taux de rebond : Pourcentage d'internautes entrés sur une page Web et qui ont quitté le site après. Si élevé : Peut être un indicateur d'insatisfaction des visiteurs ou absence de navigation dans le site (on trouve tout de suite ce qu'on cherche) – stable en 2014



Bilan site web : statistiques



3 minutes 23 en 2014 (+17% par rapport à 2013)



Bilan site web: statistiques

Pages les plus vues

- 1. Documents de travail
- 2. Offre et demande d'emplois
- 3. Gestion de mon profil
- 4. Annuaire de l'industrie pharmaceutique
- 5. Textes Officiels
- 6. Actualités
- 7. Agenda professionnel
- 8. Annuaire des hospitaliers



Bilan site web : statistiques

Conclusion:

Un site qui s'améliore et dont les statistiques progressent

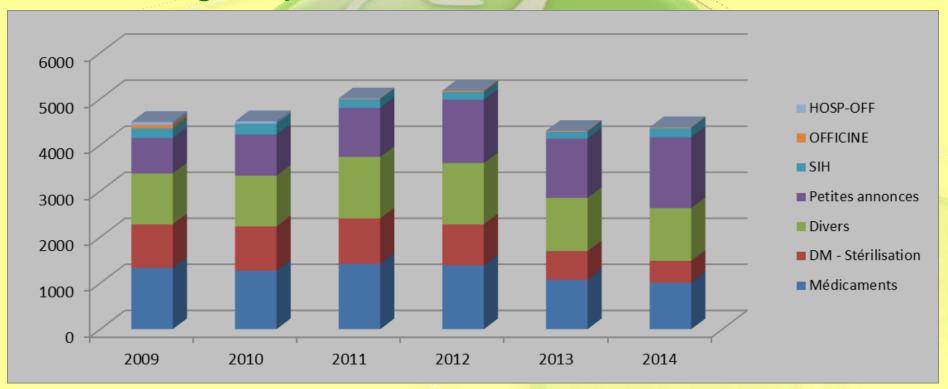
Mais aussi un site très complexe avec des modules de plus en plus nombreux pour répondre aux besoins : annuaire industrie, petites annonces, système d'inscription, newsletters...

Bugs techniques de plus en plus nombreux nécessitant une refonte prochaine



Bilan listes de discussion

- Stabilité du nombre de message / 2013
- 4386 messages échangés en 2014, soit environ 12 messages / jour





du rapport moral de l'association



Assemblée Générale

Bilan financier 2014

- Bilan comptable
- Bilan des cotisations

Emmanuel Calfayan, trésorier Patrice Carbonne, trésorier adjoint



Rapport Financier Evénements 2014

- Cotisation :
 - Maintien des cotisations à 20 €, malgré baisse du nombre des cotisants
 - Baisse de l'hébergement des associations (60 € / an au lieu de 150 €)



Rapport Financier Evénements 2014

- Dépenses :
 - Augmentation des dépenses (déplacement, budget Hopipharm, formation,...)
 - Budget maintenance site web exclusivement sur w3c2i et aussi élevé qu'en 2013
 - Comme en 2013, pas de dépense pour le directeur technique
 - Suppression du budget APM
 - Frais avocat => révision des statuts + défense
 - Poursuite du renouvellement du parc informatique de l'ADIPh => renouvellement terminé.

Rapport Financier



Bilan cotisations

	2010	2011	2012	2013	2014
Adhérents payants (20 €)	1540	1560	1493	1478	1274
Adhérents gratuits (internes)	х	X	X	100	130
Total adhérents	1540	1560	1493	1578	1404
Inscrits à emplois (gratuit)		XXX inscrits 8704 mails			
Total cotisations	30 800 €	31200€	29 860 €	29 560 €	25 480 €
Nombre associations	7	1	3	4	4
Total cotisation associations	2200€	150 €	350 €	700€	420€
Total cotisations	33 000 €	31 350 €	30 210 €	30 260 €	25 920 €

Rapport Financier



	Crédit			Débit				
	2012	2013	2014	2012	2013	2014		
Cotisations	30 210 €	30 260 €	25 480 €			20€		
Virement compte			20 000 €					
Documentation (APM)				4 392 €	4 392 €	0€		
Frais Avocat				0€	2 057 €	1 800 €		
Frais bancaires				1 143 €	1 222 €	1 094 €		
Frais organisation CA et AG				4 737 €	7 556 €	9 690 €		
Formation des membres du CA						8 262 €		
Stand HOPIPHARM			1372 €	1 457 €	6 926 €	6 188 €		
Matériel informatique				1 417 €	3 202 €	3 719 €		
Hébergement site ADIPh				3 060 €	2 640 €	3 073 €		
Maintenance et évolutions du site (W3C2i)				6 568 €	12 767 €	12 166 €		
Directeur technique (salaire + charges sociales)				4 770 €	NC	0 €		
Total	30 210 €	30 260 €	47 272 €	27 543 €	38 704€	46 013 €		
Balance 2012:+2667€ - 2013:-8444€ 2014: +1259€								



Rapport Financier

Bilan cotisations

- 2 commissaires aux comptes nommés depuis 2010 :
 - Marie-Claude Bongrand, AP-HM (Marseille)
 - Christian Doreau, AP-HP (Paris)
- Mission : contrôle des comptes de l'association



Rapport Financier Conclusion

- Bilan négatif pour 2014, comblé en trésorerie grâce aux bilans positifs des années antérieures
- Décisions pour 2015 :
 - ✓ Priorisation des dépenses
 - ✓ Cotisations
 - ⇒ maintien à 20 €
 - ⇒ maintien de la gratuité pour les internes sur présentation du certificat de scolarité
 - ✓ Hébergement des associations
 ⇒ maintien à 60 €
 - ✓ Démission de Patrick Vergne du poste de directeur technique



du rapport financier de l'association



Assemblée Générale

Orientations futures

- Administratif et technique
- Communication et formation
- Site Web
- Communautés utilisateurs
- Conférences régionales
- 3-D et e-learning



Administratif et technique

- Mai 2015 : Révision de statuts (finalisation et du règlement intérieur)
- Elections fin 2015 :
 - √ 12 postes à pourvoir pour un mandat de 3 ans
 - ✓ Limite de réception des candidatures : 30 juin 2015
 - √ Vote électronique en septembre
 - ✓ Dépouillement le 27 septembre
- Transfert de siège social (finalisation)
- Passage à Joomla 2.5
- Migration des serveurs IOL ⇒ OVH



Communication et formation

- Stand ADIPh à Hopipharm 2015 (Reims)
- Participation à des AG FNSIP (communication vers les internes)
- Organisation d'une formation Process com pour les membres du CA puis proposition de cette formation aux adhérents de l'ADIPh



Site web

- Finalisation du nouveau système pour les offres et demandes d'emploi
- Enrichissement
 - ✓ Du WikiADIPh
 - Des documents collaboratifs wiki
 - ✓ Des posters
- Mise en place
 - ✓ Des communautés utilisateurs
 - ✓ Des conférences régionales
 - √ 3-D et e-learning (chambre des erreurs)



Communautés utilisateurs

Objectif : création de listes de discussion sur les logiciels de pharmacie hospitalière permettant :

- Le partage d'information de façon indépendante vis-à-vis des éditeurs de logiciel (différence majeure par apport aux « clubs utilisateurs » déjà existants)
- ✓ De connaître les autres utilisateurs et d'avoir des retours d'expérience sur l'utilisation des fonctionnalités
- ✓ D'être force de proposition pour les demandes d'évolution



Conférences régionales

- Objectif : faire communiquer facilement TOUS les pharmaciens d'une région
- Complémentaire des OMEDIT et des groupements d'achats
- Site web hébergé par l'ADIPh sur de serveurs sécurisés
 - ⇒ Appel à candidature pour des correspondants régionaux



3D et e-learning

http://francogrid.org



Création d'un serious game (e-learning) : chambre des erreurs



3D et e-learning

Fait l'objet d'une thèse d'un interne en pharmacie (Simon Rodier) – maître de thèse : A. Bobay-Madic





3D et e-learning



En liaison avec un module d'enseignement (Moodle)



Assemblée Générale

Questions diverses

Questions des adhérents



Assemblée Générale

Conclusion

Nous avons toujours besoin de volontaires (même non élus) pour

- Modérer les listes de discussion
- Les projets en cours ou à développer (WikiADIPh, page posters...)
- Les correspondants régionaux pour la mise en place des conférences régionales
- Documents collaboratifs Wiki

Rejoignez les tee-shirts jaunes!



Merci de votre attention

